

SOFISTES ASBL

Siège social: rue de Tournai 7604 Callenelle

TVA : BE0543.365.690

Tél : + 32 (0) 69/49.55.10

Fax : + 32 (0) 69/49.55 .11

Mail : info@sofistes.be

Web : <http://www.sofistes.be>



Informations et documents à mettre à disposition de l'agent-visiteur pour les contrôles des installations électriques domestiques basse tension.

1. Introduction

Les dispositions contractuelles de SOFISTES sont applicables.

2. Dispositions pratiques

- Prévoir un accès aisé à chaque tableau électrique et à chaque compteur.
- Préciser la localisation de chaque tableau électrique dans l'installation verbalement ou via un schéma en cas d'absence.
- Prévoir un accès aisé à chaque local du bâtiment.
- En cas d'absence de jardin, prévoir un accès à un jardin voisin pour réaliser une mesure de Terre correcte.
- Prévoir la déconnexion de tous les équipements dont la coupure électrique peut en affecter le fonctionnement.

3. Informations requises

- La valeur du courant de branchement si celui-ci n'est pas affiché sur le disjoncteur de branchement (à demander au GRD).
- Le code EAN du compteur (voir factures d'électricité).

4. Documents requis

- Le schéma de position.
- Le schéma unifilaire.
- Tout contrôle antérieur qui aurait été effectué par un organisme agréé.